

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 14 (1976)
Heft: 67

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

Editorial	3
Nouvelles consulaires	3
La Suisse et l'Europe	4
La vie des sociétés et cercles suisses	5
T.V.A.	8
Le Canton de Schwyz	9
Forêts suisses	13
La coin du livre	15
Service des films	15
Construction de jouets	15
Communications officielles	18
De Morat, quelques images du 54 ^{me} Congrès	21
Ski Jeune Suisse de l'étranger	22
Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger	23
Fête des Vignerons	23
Assurance temporaire pour la maladie et les accidents	24
Arts & Culture	26
Elle ou lui	28
Tourisme & sports - La Suisse, paradis du ski	29

Prochain numéro N° 68 Sortie de presse : 10.12.76

Envois des manuscrits à l'Editeur
boulevard Gén. Wahis, 256
1030 Bruxelles
au plus tard le 26.11.76

Tout manuscrit reçu doit mentionner le
nom et l'adresse de son expéditeur. Si celui-
ci désire garder l'anonymat, la rédaction
respectera son vœux.



LE COURRIER SUISSE

av. Prekelinden 140
1200 Bruxelles
Téléphone : (02) 736 76 30

**Secrétariat et correspondance relative
à la publicité : Sylviane Monballin**

Pour la correspondance rédactionnelle
Editeur responsable : J. Pierrehumbert
Bd Gén. Wahis 256 - 1030 Bruxelles

Commission de rédaction:
A. Berguer, G. Jakont, C. Maigret,
J.-C. Montandon, J. Pierrehumbert,
P. Reintjens, K. von Allmen

Abonnement pour 6 numéros

Belgique et
G.-D. de Luxembourg 240,— FB
Etranger 300,— FB

Pour les versements relatifs aux abon-
nements et aux annonces publicitaires :
paiement au compte «Courrier Suisse»
N° 210-0900555-59.

Editorial

Un pari sur l'impossible !

Dans un temps où toutes les mesures convergent vers la restriction, nous sommes en droit de nous demander où l'on va !

Dieu seul le sait !

Mais, cela ne nous empêche pas de nous poser multiples questions qui, presque toutes, restent sans réponse.

Il est vrai que le programme entrepris par l'homme est presque une œuvre de déshumanisation si l'on juge par réaction, sans aller au-delà de nous et de nos habitudes.

Cette œuvre ne serait-elle pas comme une décision inavouée d'une brusque volonté d'un retour sur le passé par n'importe quel moyen... le meilleur bien sûr... celui-là même qui n'a peut-être pas existé, en tout cas, l'objectif peut se dessiner par une orientation qui est une évolution marquée vers un monde d'humains plus raisonnables, un retour à une stabilité sociale plus assise, mieux signolée, mieux partagée.

En somme, une leçon à la vie pour la vie.

*Apprendre un rythme sage à une classe en mal de développe-
ment... calmer, dresser, mieux apprendre à vivre pour mieux
vivre !*

Un arrêt pour savourer le présent !

*Un joli retour au bon vieux temps, avec cependant, le petit
bénéfice de notre progrès, celui-là qui est discuté et qui a, depuis le
début, guidé, stimulé, engagé l'homme à se propulser toujours
plus en avant.*

*Est-ce possible?... revivre 1900, 76 ans après ! Et ainsi,
découvrir l'âge romantique où le cœur retrouve sa vraie raison de
vivre !*

*Est-ce une revanche, un jeu, une rêverie?... ou tout simplement
possible !*

P.R.

QUESTION ARGENT !

Le bulletin de versement joint au Courrier Suisse ne concerne pas le
lecteur qui a souscrit son abonnement mais... il peut intéresser ses amis
ou relations. Ceux-ci seraient peut-être heureux de recevoir la revue.

Alors, transmettez-leur le virement ou offrez-leur un abonnement !...

Merci de votre aimable collaboration !

Nouvelles consulaires

M. CHARLES MEYER

cesse ses fonctions de Consul général de Suisse à Anvers

Né à Bâle en 1915, M. Meyer a fait ses études en cette ville ainsi que ses débuts dans la navigation rhénane. Il vint à Anvers en 1946 où il devint administrateur délégué d'une firme suisse de transport sur le Rhin.

Fin 1953, le Conseil fédéral le nomma Consul de Suisse honoraire, en remplacement de M. Miney. Il fut élevé au rang de Consul général honoraire en 1958.

Estimant qu'il était temps de se retirer, il demanda à être relevé de ses fonctions, lesquelles prirent fin le 31 août dernier. Durant plus de 22 ans d'activité consulaire, M. Meyer, secondé par sa charmante épouse, remplit efficacement les devoirs de sa charge, représentant dignement la Suisse à toutes les manifestations anversoises et se dévouant sans compter au bien-être de ses compatriotes. Il soutint pleinement les activités de la colonie suisse d'Anvers. Jovial, courtois, tout en étant discret, il sut d'emblée conquérir l'estime de ses administrés,



des autorités provinciales et communales ainsi que ses collègues du corps consulaire.

M. Meyer, qui ne compte à Anvers que des amis, conserve toutefois en cette ville son activité professionnelle dans la navigation rhénane, ainsi que celle d'administrateur de la Chambre de commerce suisse à Bruxelles.

Voir article : rubrique société

M. ERNST BÖTSCHI

nommé Consul général de Suisse de carrière à Anvers

Ensuite de la démission de M. Charles Meyer et tenant compte de l'agrandissement de l'arrondissement consulaire d'Anvers, le Conseil fédéral a nommé un Consul général de carrière en la personne de M. Ernst Bötschi, qui a pris ses nouvelles fonctions au début du mois de septembre.

Né à Weinfelden en 1918, M. Bötschi fit ses études en cette ville, à Bruxelles et à Londres. Après quelques années d'activité bancaire, il entra au service du Département politique fédéral en 1941. Il fut transféré successivement au Caire, à Munich, Nairobi, Kuala-Lumpur et Chicago.

Nous souhaitons la bienvenue au Consul général et à Madame Bötschi



en espérant qu'ils trouveront à Anvers beaucoup de satisfactions et de joie.

Important:

Annoncez toujours à temps votre changement d'adresse à la représentation diplomatique ou consulaire auprès de laquelle vous êtes immatriculé.

NOS REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

EN BELGIQUE :

Ambassade de Suisse, Bruxelles
Rue de la Loi 26 - 1040 Bruxelles
Tél. : 512 78 41 - 512 78 42 - 512 78 43

Heures de réception : de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h. du lundi au vendredi.

Consulat général de Suisse, Anvers
(pour les provinces d'Anvers et du Limbourg et des 2 Flandres),
Place du Meir 24 - 2000 Anvers
Tél. : (031) 33 95 40

Heures d'ouverture : de 9 à 12 h. du lundi au vendredi.

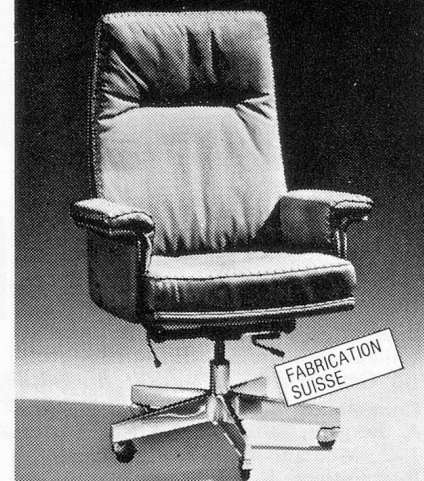
AU GRAND-DUCHE DE LUXEMB.

Ambassade de Suisse, Luxembourg
Bd Royal 35 - Case postale 469
Luxembourg - Tél. : 2 74 74

Heures d'ouverture : de 9 à 1 h. et de 15 à 17 h. du lundi au vendredi.

Etre individualiste –
le jour aussi.

Meubles rembourrés exclusifs De Sede.



Exposition et vente
du mobilier de
direction :

Ets SATERDAG Sprl

17, rue Guimard, 1040 Bruxelles
T 02/513 70 79 - 512 80 84
Parking gratuit « Industrie »